

Plainte contre le président sud-africain pour "enlèvement" et "corruption"

@rib News, 02/06/2022 - Source AFP Le président sud-africain aurait enlevé et interrogé des cambrioleurs tombés sur 3,8 millions d'euros "cachés" dans une de ses propriétés, avant d'acheter leur silence, selon une plainte pour "enlèvement" et "corruption" déposée mercredi contre le chef de l'Etat par un ancien haut responsable.

"Aujourd'hui, j'ai pris la décision sans précédent de porter plainte contre son excellence, le président de la République d'Afrique du Sud", Cyril Ramaphosa, affirme Arthur Fraser, ancien chef des renseignements sud-africains, dans une déclaration dont l'AFP a obtenu copie. "Cette plainte découle du vol de [...] plus de 4 millions de dollars [3,8 millions d'euros, NDLR] cachés" dans une ferme appartenant à M. Ramaphosa dans le nord-est du pays, ajoute M. Fraser. Brave, la déclaration de M. Fraser est avare de détails.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});

Celui-ci affirme néanmoins que le cambriolage a été commis le 9 février 2020 et que "le président a dissimulé ce à la police et aux services fiscaux, "et a ensuite payé les coupables pour leur silence". M. Fraser accuse M. Ramaphosa "d'entraver la justice", et d'avoir organisé "l'enlèvement des suspects, leur interrogatoire dans sa propriété et leur corruption". Il dit avoir fourni à la police les "preuves à l'appui" de sa plainte: "photos, comptes bancaires, noms et vidéos". Son avocat, Me Eric Mabuza, a confirmé à l'AFP que la plainte avait été déposée dans un commissariat de Johannesburg mercredi. Après une carrière dans le renseignement, M. Fraser avait pris la tête des services pénitentiaires. Deux mois après l'incarcération de l'ex-président Jacob Zuma en juillet 2021 pour outrage à la justice, il avait pris la décision de le libérer sur parole pour raison médicale. Principal opposant politique de M. Ramaphosa au sein de l'ANC, parti historique au pouvoir, M. Zuma a été poussé à la démission en 2018 après une série de scandales de corruption. M. Ramaphosa a fait de la lutte contre ce fléau un cheval de bataille. Mais il a lui-même été appelé à témoigner devant la commission chargée d'enquêter sur le pillage des caisses de l'Etat pendant l'ère Zuma. L'ANC doit décider d'ici à décembre si elle maintient ou non M. Ramaphosa comme candidat à la présidentielle de 2024.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});